

Communiqué

Lyon, le 25 juin 2010

Adecco Medical et l'Agefiph signent la première convention du secteur du recrutement médical et paramédical. D'une durée de deux ans elle vise à créer un Pôle Handicap pour développer l'emploi des personnes handicapées dans les établissements de santé.

Cette convention, signée le 25 juin 2010, porte sur une durée de 2 ans. Son objectif : permettre le développement d'une politique Handicap pérenne chez Adecco Medical et doubler en deux ans le nombre de personnes handicapées déléguées ou placées en CDD ou CDI.

Elle concerne tous les publics d'Adecco Medical : salariés permanents et intérimaires, entreprises de santé, partenaires institutionnels du monde du Handicap et patients handicapés. La création au sein d'Adecco Medical d'un Pôle Handicap dédié coordonnera l'ensemble des actions menées.

Le Pôle Handicap s'appuie sur le savoir faire du Groupe Adecco en la matière et sur les 6 personnes relais en directions régionales. Il aura pour missions de développer les partenariats avec les professionnels du Handicap (pour améliorer le sourcing et le recrutement des personnes handicapées) et d'accompagner les agences dans la sensibilisation des entreprises, la délégation et l'accueil des personnes handicapées. En particulier, Adecco Medical travaillera en relation étroite avec Cap Emploi pour orienter et remettre à l'emploi les personnes handicapées en recherche d'emploi.

L'entreprise ne pouvant déléguer que du personnel qualifié, Adecco Medical s'engage à faire monter en compétences les candidats handicapés via des formations en alternance et en partenariat avec les acteurs institutionnels du domaine.

Grâce au développement d'une nouvelle application iPhone, Adecco Medical permettra aux personnes handicapées de consulter l'ensemble de ses offres d'emploi disponibles. De plus, une autre application I Phone est en développement pour leur permettre identifier très facilement les places de parking qui leur sont réservées. Ceci permettra un accès encore plus facile à leurs différents lieux de travail.

A l'interne, Adecco Medical sensibilisera et formera pendant la période de la convention 100% de son personnel permanent aux spécificités de la délégation de personnel handicapé. Elle s'engage par ailleurs à recruter sous contrat de professionnalisation des personnes handicapées.

Au terme des deux ans de la convention, plus du tiers des agences devront avoir délégué au moins un intérimaire reconnu travailleur handicapé. Adecco Medical souhaite doubler le nombre d'heures de travail réalisées par des personnes handicapés et augmenter significativement le nombre de personnes handicapées placées en CDI ou en CDD.

Enfin, l'accord prévoit l'écriture d'un livre blanc relatif aux spécificités de la prise en charge des patients handicapés au sein des établissements de santé.

Contacts presse :

Laurence BLAY – Chargée de relations média Groupe Adecco France- 04 72 82 61 07 – 06 22 17 11 75 - laurence.blay@adecco-groupe.fr

Sarah-Pearl BOKOBZA – Directrice relations média Groupe Adecco France- 01 77 69 10 57 - 06 10 86 01 72 – sarah.pearl.bokobza@adecco-groupe.fr

A propos d'Adecco Medical

Adecco Medical est la filiale spécialisée Santé, Social, Pharmacie & Recherche du Groupe Adecco. C'est le n°1 européen de la gestion des ressources humaines spécialisé dans la santé. En France, grâce à ses 90 agences, Adecco Medical permet chaque année à 27 000 candidats de trouver un emploi en CDI, CDD ou intérim dans les secteurs médical, paramédical, pharmacie ou recherche dans une de ses entreprises clientes.

Des informations complémentaires sont consultables sur www.adeccomedical.fr

A propos du Groupe Adecco en France

Le Groupe Adecco est un Groupe d'emploi, leader mondial des services en ressources humaines. En France, le Groupe Adecco couvre tous les champs de l'emploi. Le placement de candidats intérimaires, cœur du métier, s'est enrichi de compétences spécifiques : conseil en recrutement et organisation, intérim spécialisé, recrutement de cadres, formation, gestion du capital humain, externalisation de services, en s'appuyant sur un ensemble de marques expertes dans leur domaine : Adecco, Adecco Medical, Adecco Experts, Adecco Parcours et Emploi, Adecco à domicile, Adecco Formation, Adia, Ajilon, Alexandre Tic, Altedia, Datavance, et Idées intérim. Pour réaliser l'adéquation parfaite entre les ambitions des candidats et les besoins des entreprises, Adecco a adopté une organisation par lignes d'expertise : Industrie, Office, Vente Marketing et Événementiel, Technologies de l'Information, Médical et Science, Ingénierie, Finance et Juridique, Conseil stratégique et opérationnel en RH et communication

En 2009, grâce à ses réseaux répartis sur toute la France, le Groupe Adecco a fait travailler 650 000 intérimaires dans 100 000 entreprises et a placé en CDD ou CDI près de 8500 personnes

Des informations complémentaires sont consultables sur www.groupe-adecco-france.fr

À propos du Groupe Adecco dans le Monde

Situé à Zurich (Suisse), le Groupe Adecco est le leader mondial des services en Ressources Humaines. Avec plus de 31.000 collaborateurs et plus de 5.500 agences réparties dans plus de 60 pays à l'échelle mondiale, le Groupe Adecco offre une vaste gamme de services et fait le lien entre plus de 600.000 candidats et 100.000 clients chaque jour. Les services proposés s'inscrivent dans un vaste cadre de catégories différentes telles que le travail temporaire, le placement permanent, l'externalisation, le consulting et la réinsertion. Groupe Adecco figure dans la liste des 500 plus grandes entreprises du monde (classement Forbes).

Adecco S. A. est enregistré en Suisse (ISIN: CH0012138605) et est coté à la bourse suisse (SIX Swiss Exchange (ADEN)) et Euronext France (ADE).